

# Montmorot

## Votre bulletin municipal



### Éditorial

Nous vivons une « drôle » d'époque !  
En paix depuis plusieurs décennies, la guerre que nous pensions disparue, est à nos portes.

L'énergie... devient rare et chère.

L'eau coulait à flot, elle se fait de plus en plus précieuse.

Les matières premières, les denrées alimentaires font l'objet de pénuries et d'augmentation de coûts sans précédent.

Face à ces constats, j'observe des comportements et engagements que je suis heureux d'énoncer :

- un élan de solidarité et une mobilisation sans faille avec des dons massifs au profit d'une population en souffrance,
- des citoyens qui n'hésitent pas à se manifester et à accueillir des familles ukrainiennes, en « rabiotant » sur leur confort,
- des riverains qui se mobilisent aux côtés des élus, pour construire des projets de voirie avec des objectifs de partage de la chaussée en cohérence avec les mobilités actives (piétons et cycles), de limitation de la vitesse, de sécurisation et d'apaisement de la rue, de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur...,
- des élus et des agents qui cherchent des solutions courageuses et innovantes pour limiter les dépenses d'énergie,
- une équipe municipale qui maintient depuis plusieurs années des taux de fiscalité inchangés pour ne pas accentuer la pression fiscale sur ses administrés.

Tous ensemble nous cherchons à construire une cité à taille humaine où il fait bon vivre, dans le respect de chacun, de notre environnement et de notre santé.

Ce bulletin consacre ainsi une large place à cette politique municipale, illustrée :

- par le budget 2022, voté le 13 avril et par la quotité que représente notre politique verte, dans nos investissements,
- par une analyse sur les coûts énergétiques de nos bâtiments,
- par des explications sur les travaux de voirie justifiés par des motifs d'intérêt général, qui nécessairement impactent de manière temporaire la vie quotidienne des riverains, mais qui, une fois terminés, leur donnent la fierté d'habiter un secteur réhabilité !

Enfin, y sont décrites une multitude d'actions dans les domaines culturel, patrimonial et divers.

La vie municipale est multi-facette et en perpétuel mouvement !

Grâce à vous et aux agents municipaux, l'équipe municipale, essaie de répondre aux grands enjeux de notre temps pour que Montmorot avance, se modernise et s'embellisse !

Le Maire  
André Barbarin



Borne, ancienne route royale, rue du grand Sugny

### Actualités Montmorot

#### Budget

#### Voirie

#### Impact climatique





## ACTUALITÉS MONTMOROT

### Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur [www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr))

#### Séance du 9 février 2022

- Validation de l'étude préliminaire « création cheminement doux Montée Combe Erlin » pour un montant de 235 596 € HT.
- Acquisition de terrains Montée Combe Erlin pour réaliser le projet de voirie ci-dessus.
- Création d'un point de vente de la carte avantage jeunes à la médiathèque.

#### Séance du 16 mars 2022

- Vote du compte administratif 2021  
Excédent de fonctionnement : 791 812 €  
Déficit en investissement : 140 619 €.
- Attribution de subvention aux associations.
- Désignation membres Comité consultatif pour la réhabilitation de la rue Mathy :  
Elus municipaux : Carole Zimmermann, Céline Trossat, Marie-Noëlle Morel, Pierre Grosset.  
Citoyens volontaires : Denis Rigaud, Jean-Claude Dalloz, François Carlot, Jean Caussanel, Laetitia Jover, Arnaud Culnaert.  
Citoyenne tirée au sort : Doris Schutz.

#### Séance du 13 avril 2022

- Fixation des taxes communales – Pas d'augmentation des taux pour 2022.
- Vote du budget primitif 2022  
Fonctionnement : 3 164 030 €  
Investissement : 2 893 661 €  
dont programmation 2 672 742 €
- Information : Le déploiement de la fibre à Montmorot  
2470 foyers à raccorder - 1565 foyers raccordés au 13 avril - Les foyers restants seront raccordés au 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

Nicolas MEURET et Clément ARDIET ont intégré le conseil municipal suite à la démission de Fabienne MATHEY et Yamna LAABID.



Nicolas MEURET



Clément ARDIET

## Inauguration du centre d'incendie et de secours et du pôle logistique départemental

Un moment très attendu et différé pour cause de Covid puis d'élection. Un bel équipement au service de nos concitoyens et qui améliore encore l'engagement de nos pompiers.



## Inauguration du local à vélo sécurisé

Le 1<sup>er</sup> local vélo sécurisé de l'agglomération lédonienne a été inauguré en présence de Christelle PLATHEY, Conseillère départementale sur le canton, Jean-Philippe RAMEAU, représentant ECLA Lons Agglomération, Véronique ADONETH représentant Vélo Qui Rit, Emmanuel BAILLY et Jean RODRIGUEZ représentant les enseignants, les élus de Montmorot, les agents techniques municipaux et la presse locale. Ce local est destiné aux agents municipaux, aux enseignants, aux bénévoles médiathèque...



## Parole à l'opposition

### Sujet voirie... encore et toujours

Les habitants du Pré de la Tour et des rues voisines ont dû emprunter pendant plusieurs semaines une rue Sommier en bien piteux état. Un caillou a même endommagé le véhicule d'une riveraine. Las, ils ont adressé une pétition au maire, dont il n'a bien sûr été fait mention nulle part et surtout pas dans les journaux pourtant contactés. Depuis, les conditions de circulation se sont un peu améliorées mais il faudra patienter jusqu'à l'automne pour l'enrobé.

Côté rue Mathy, les réunions pour réfléchir se poursuivent. Il avait été validé à la dernière que dans le haut de la rue, les véhicules se partageraient 5,50 m de voirie. Mais il semble que certains élus veulent réduire jusqu'à 5 m quand jusqu'à 3 m seront réservés aux vélos. Ces 5 m ont été matérialisés sur la voirie. Les voisins les plus proches se réjouissent du net ralentissement remarqué. A priori, pas encore de casse de rétroviseur. Notre équipe aimerait que le plus grand nombre d'habitants nous remontent leur avis. N'hésitez pas à nous adresser un mail à [trossatceline@yahoo.fr](mailto:trossatceline@yahoo.fr) ou [christian39570mont@gmail.com](mailto:christian39570mont@gmail.com)

Irène Chamberland, Christian Cordenod, Maryse Moulérot, Céline Trossat



Philippe CANNARD  
Adjoint « Finances »

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Un budget réaliste et maîtrisé

Les taxes communales :  
0 % de hausse depuis 2014

Année	Prévisionnel	Réalisé
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2018	3 169 565 €	2 231 663 €
2019	3 202 954 €	2 231 304 €
2020	2 787 625 €	1 970 290 €
2021	2 833 549 €	2 010 802 €
2022	3 164 030 €	

	2013	de 2014 à 2020	2021-2022	Moyenne du Jura en 2020
Taxe habitation	11,34	11	11	11,13
Taxe foncière	16,27	16,27	16,27	44,66
Taxe foncière non bâti	29,29	28,4	28,4	34,64

Depuis 2021 la taxe de 16,27% a été additionnée à la taxe départementale 16,87 + 24,36 = 40,63 % pour Montmorot contre 44,66 % en moyenne sur le Jura

Le Conseiller aux décieurs locaux (Trésor Public) indique que "la programmation jusqu'en 2025 des travaux envisagés par l'équipe municipale aura peu d'incidence sur la dette actuelle de la commune"

## Budget d'investissement

**PROGRAMMATION 2022 : 1 940 315 € TTC**

dont :

Accueil de loisirs	1 227 200 €
Voirie (Sondes, Crochères, Sommier)	340 266 €
Pumptrack (piste sport/loisirs)	180 000 €
Logements communaux (isolation)	68 975 €
Médiathèque fonds documentaire	15 100 €
Achats terrains - urbanisme	15 000 €
Travaux bâtiments commerciaux	63 352 €
Mobilier urbain	13 800 €
Services techniques matériel	9 992 €
Travaux forêts communales	5 130 €
Terrain de pétanque	1 500 €

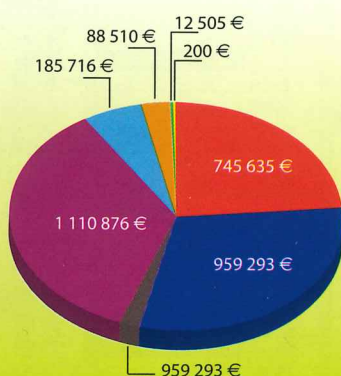
**Reste à réaliser 2021**

**732 427 € TTC**

Voirie (Sondes Crochères Mathy)	354 510 €
Accueil de loisirs	116 203 €
Travaux bâtiments communaux	111 194 €
Voirie Vallière Aval	60 713 €
Eclairage public (rue Mathy)	48 957 €
Achats de terrain - Urbanisme	16 568 €
Informatique école primaire	12 360 €
Mobilier urbain	9 174 €
Matériel services techniques - Divers	2 748 €

## Budget de fonctionnement

### Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Virement section investissements
- Dotations aux amortissements
- Autres dont subventions indemnités
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

### Recettes



- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuation de charges (rpt personnel en maladie)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services (produits forestiers, concessions cimetière, repas et téléalarme...)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits et gestion courante (revenus des immeubles)
- Produits exceptionnels





Alain DELQUE  
Adjoint « urbanisme et  
bâtiments communaux »

## De l'influence du contexte international actuel sur le coût des énergies pour la commune et les concitoyens...

Le coût des énergies, hors véhicules à moteur thermique, pour la commune, en 2021, a été de **97 000 €** (45 000 € pour le Gaz et 52 000 € pour l'électricité dont 35 000 € pour l'éclairage public).

Anticipant la pénurie future d'énergie, en particulier fossile, la commune a depuis 2014 engagé une politique drastique d'économie d'énergie :

- ▶ Diagnostic thermique de l'ensemble de son patrimoine afin d'engager une politique de rénovation thermique des bâtiments
- ▶ Réalisation des travaux correspondant, déjà réalisés pour l'école primaire, la bibliothèque/médiathèque et en cours pour l'école maternelle, l'ALSH, la mairie et les logements communaux
- ▶ Etude en démarrage sur la transition énergétique pour le chauffage de nos bâtiments communaux en centre-ville
- ▶ Inscription de la commune dans les contrats de commande groupée du SIDECE pour l'électricité et pour le Gaz, permettant, par mutualisation des communes du Jura, de disposer d'énergie au meilleur coût
- ▶ Extinction de 23h à 5h de l'éclairage public, la nuit (économie annuelle de l'ordre de 20 000 €)
- ▶ Rénovation de l'éclairage public, avec des luminaires à « faible consommation » en relation avec le programme E'Lum du SIDECE
- ▶ Rénovation de notre parc automobile avec achat privilégié de véhicules électriques

- ▶ Incitation du personnel, pour leurs déplacements domicile-bureau, au covoiturage ou à l'utilisation du vélo (prime spéciale et adaptation des heures de travail)

Ces efforts ont déjà apporté leurs fruits.

La crise pandémique due au Covid 19 et la guerre en Ukraine influent de façon très importante sur les coûts actuels de transaction d'énergie (qui peuvent être décuplés sur le marché mondial).

**La cellule de crise du 14 avril 2022** relative à l'énergie, mise en place par le SIDECE, a estimé le coût de l'énergie pour 2022 et 2023.

Concernant la **commune de Montmorot**, pour une consommation égale à 2021, un coût total des énergies Gaz et électricité, serait de :

▶ **164 000 €** en 2022 soit 69% d'augmentation par rapport à 2021

▶ **216 000 €** en 2023 soit 122% d'augmentation par rapport à 2021

Afin de limiter ces augmentations énergétiques, et profitant de la période d'été, peu énergivore, nous avons tout de suite engagé une réflexion, sans « à priori », sur toutes les possibilités de réduire toutes les dépenses d'énergie à court ou moyen terme sur la commune.



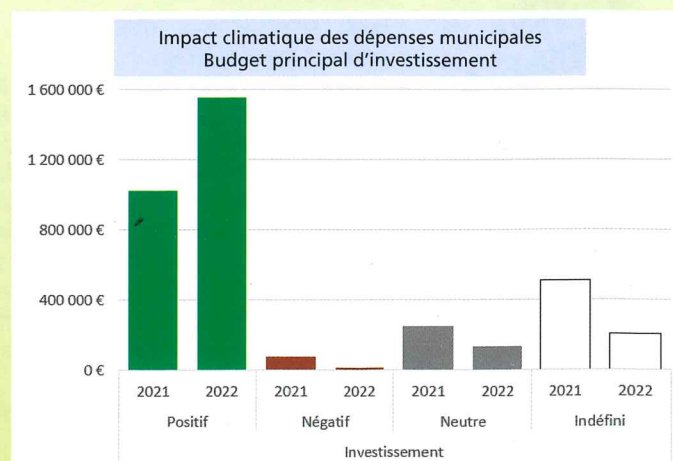
Sébastien POSTIC  
Adjoint « développement durable »

## Montmorot améliore l'impact climatique de son budget

Comme en 2021, la commune évalue l'impact de son budget sur le climat. Seule une poignée de petites villes françaises a déjà mis en place cet outil adopté par l'Etat en 2019 et par plusieurs Régions cette année.

La part de nos investissements à impact environnemental positif augmente, passant de 1 M€ en 2021 à presque 1,6 M€ en 2022. La raison principale est le démarrage de l'un des plus gros projets du mandat, la rénovation de l'accueil de loisirs. La sécurisation de l'accès au stade En Presles pour les piétons et cyclistes représentera aussi un effort important.

Ces projets confirment et confortent l'effort fourni depuis des années pour offrir des alternatives viables au tout-automobile et réduire la consommation de nos bâtiments tout en améliorant leur confort, un effort particulièrement nécessaire dans le contexte de la crise énergétique due à la guerre en Ukraine.





Carole ZIMMERMANN  
Adjointe : « voirie,  
circulation, sécurité »

## Rue Sommier

Suite aux travaux d'assainissement (lutte contre les inondations), plus importants que prévus initialement, la commune avec ECLA, a décidé de réhabiliter intégralement la rue.

Un budget additionnel exceptionnel a été voté qui permettra la réfection des trottoirs, des stationnements et de la chaussée. La bande de roulement a été rénovée de manière provisoire de façon à répondre aux besoins des riverains.

Les travaux définitifs seront réalisés à l'été.

En conclusion, il aurait été dommage de ne pas saisir l'opportunité d'embellir cette rue pour les années à venir, malgré quelques désagréments pour les riverains... mais c'est pour la bonne cause !



## Rue Léon et Cécile Mathy : Le travail de réflexion se poursuit



Un Comité consultatif a été créé pour proposer un projet de réaménagement de l'ensemble de cette rue. Ses membres, proposent, évoquent des solutions avec les contraintes techniques et budgétaires, en lien avec le bureau d'études d'Ecla

Voirie. Ces conclusions seront soumises aux membres du Conseil municipal.

Le sujet de largeur de la route, entre 5 mètres et 5,5 mètres pour la chaussée, est important pour la poursuite du projet. Il déterminera les aménagements nécessaires à l'apaisement de la vitesse. Un test grandeur nature a été effectué en rétrécissant la chaussée à 5 mètres, matérialisée par des potelets jaunes. Pour mémoire, le chemin des Sondes en fin de réhabilitation, a une largeur de 5 mètres.

## Reprise des réunions de quartier

Le 12 mai, les élus sont allés à la rencontre des habitants du Petit Sugny. Plusieurs sujets ont pu être abordés. Des réponses ont pu être apportées et les propositions seront à l'étude.



## Relevés des radars pédagogiques



### Montée Combe Erlin :

Limitée à 30 km/h

Deux emplacements différents des radars qui prennent dans les 2 sens :

- **vers le cimetière sens entrant dans Montmorot** : nous relevons 308 véhicules entrant dans la ville par jour avec une moyenne de la vitesse à 34 km/h. Dans le sens sortant, la vitesse moyenne est de 39 km/h, pour 385 véhicules par jour.
- **sortie de Montmorot en direction du stade** : nous relevons 255 véhicules sortant après le cimetière avec une vitesse moyenne de 39 km/h. Les automobilistes entrant dans Montmorot sont en moyenne 180 par jour avec une vitesse moyenne de 40 km/h.

Les pics de circulation montrent qu'il est rare que les véhicules se croisent.



### Rue Léon et Cécile Mathy :

Limitée à 30 km/h

Plusieurs relevés ont eu lieu à différents endroits. Nous pouvons constater que les dos d'âne font leur effet de ralentisseurs mais uniquement à leurs proximités. Le radar sens Billon à l'avenue Maillot se trouvant vers l'entrée du Bois de Nance enregistre une moyenne de la vitesse de 32 km/h. Le nombre entrant de véhicules est de 442 par jour et dans l'autre sens, c'est à dire du rond point à la rue Billon, il y a en moyenne 861 véhicules par jour. Ces chiffres démontrent que beaucoup d'automobilistes venant de l'entrée de ville empruntent la rue Mathy lorsqu'ils veulent rejoindre l'avenue Pasteur. Le constat est identique à 2019.

